

Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante,
de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante

Lundi 3 octobre 2022, 18h30
École de l'Étoile-Filante

PROJET PROCÈS VERBAL

Présences :

Professionnel :	Absente
Personnel de soutien :	Marjolaine Langlois
Service de garde :	Frédérique Sirois
Enseignant (s) :	Hélène St-Jean Marie-Eve Leblond
Parents :	Véronique Brillant Rosalie Toussaint Christelle Lévesque Leda Villeneuve Marie-Josée Hudon
Direction :	Valérie Thibault Annie-Claude Pelletier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum à 18h35

Après constatation du quorum, la Présidente sortante Mme Véronique Brillant ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 3 octobre 2022

Il est proposé par Leda Villeneuve et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2022

Il est proposé par Rosalie Toussaint et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 20 juin 2022 soit adopté tel qu'il est proposé

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Élection des officiers

2.2

2.2.1 Présidence :

Pour le poste de Présidente du Conseil d'établissement Mme Rosalie Toussaint propose Mme Véronique Brillant.

Mme Brillant accepte. Elle est élue par acclamation.

2.2.2 Vice-Présidence

Pour le poste de vice-présidence il est proposé par Mme. Marie-Josée Hudon et unanimement résolu que ce poste ne sera pas pourvu et que si le besoin était, il pourrait être remis en élection subséquentement.

2.2.3 Trésorière

Pour le poste de Trésorière du Conseil d'établissement Mme Marjolaine Langlois propose Leda Villeneuve.

Mme Villeneuve accepte et est élue par acclamation.

2.2.4 Secrétaire

Pour le poste de secrétaire, Mme Rosalie Toussaint propose Valérie Thibault. Mme Valérie Thibault propose Rosalie Toussaint.

Mme Thibault refuse le poste. Mme Rosalie accepte le poste et est élue par acclamation.

2.3 Choix du représentant de la communauté (s'il y a lieu)

Aucune demande en ce sens.

2.4 Révision et adoption des règles de régie interne

Résolution 2022-10-03-01

Il est proposé par Mme Hélène St-Jean et unanimement résolu que les règles de régie interne soient adoptées telles qu'elles sont présentées.

2.5 Approbation des activités dans un périmètre rapproché de l'école

Afin de faciliter et alléger les activités qui ont lieu aux alentours de chacune des écoles, le conseil d'établissement fait en sorte d'adopter une résolution allant dans ce sens.

Résolution 2022-10-03-02

ATTENDU QUE de nombreuses activités ont lieu aux alentours de chacune des écoles;

ATTENDU QUE les enseignants et autres intervenants organisent parfois spontanément certaines activités;

ATTENDU QUE nous favorisons les activités en lien avec le milieu et que nous souhaitons les inciter;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'établissement seront informés des activités des écoles et que la direction autorisera chacune de ces sorties préalablement;

Il est proposé par Valérie Thibault et unanimement résolu d'autoriser les enseignants et autres intervenants de faire des activités dans un périmètre rapproché de l'école pour l'année scolaire 2022-2023. Ce périmètre inclut entre autres : les déplacements aux bibliothèques, aux bureaux de poste, aux patinoires, aux salles municipales et autres attractions à distance de marche des écoles de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante.

- 2.6 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)

Mme Annie-Claude Pelletier présente le programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école. (voir annexe)

Résolution 2022-10-03-03

Il est proposé par Rosalie Toussaint et unanimement résolu que le programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école soit approuvé tel qu'il est présenté.

- 2.7 Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (LIP art. 75.1)

En l'absence de professionnel, Mme Annie-Claude Pelletier, présente le plan d'action pour lutter contre l'intimidation et la violence. Tous les membres l'ont reçu au préalable.

Résolution 2022-10-03-04

Il est proposé par Mme Christelle Lévesque et unanimement résolu que le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel qu'il est présenté.

- 2.8 Résolution sur la réception d'un don de buts de soccer à l'école de l'Orée-des-Bois

Résolution 2022-10-03-05

Il est proposé par Mme Valérie Thibault et unanimement résolu d'accepter le don de buts de soccer.

Il est mentionné par Mme Véronique Brillant de réfléchir au retrait des filets à chaque été.

- 2.9 Approbation des campagnes de financement des O.P.P.

Résolution 2022-10-03-06

Il est proposé par Frédérique Sirois et unanimement résolu que les campagnes de financement proposées (voir annexe) soient approuvées telles qu'elles ont été présentées à des fins de financer :

- Assumer les coûts entraînés par les activités et sorties éducatives et ludiques excédant la portion assumée par l'école;
- Permettre à l'OPP d'avoir un budget de fonctionnement pour la mise en œuvre d'activités à l'école;
- Amasser des sommes afin de soutenir la mise en place d'un projet d'aménagement de la cour d'école et/ou l'amélioration du projet de classe extérieure;
- Faire l'achat de matériel sportif onéreux si les campagnes de financement le permettent.

2.10 Adoption du budget du Conseil d'établissement

Sera reporté à la prochaine séance du conseil d'établissement.

2.11 Approbation des services complémentaires

Résolution 2022-10-03-07

Mme Annie-Claude Pelletier présente les différents services complémentaires offerts dans notre école.

Il est proposé par Marie-Josée Hudon et est unanimement résolu que les services complémentaires soient approuvés tels que présentés.

2.12 Comité de parents utilisateurs du service de garde

Les membres du conseil d'établissement et parents utilisateurs du service de garde ne voient pas l'utilité de créer un autre comité. Les sujets seront donc abordés lors des rencontres du conseil d'établissement.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

- 3.1.1 Établissement du calendrier des rencontres
 - 5 décembre 2022 18h30 – St-Roch-des-Aulnaies
 - 13 février 2022 - Ste-Louise
 - 10 avril 2023 – St-Onésime
 - 15 mai 2023 – St-Roch-des-Aulnaies
 - 12 juin 2023 – Ste-Louise

3.1.2 Communications et publicités externes

Mme Annie-Claude Pelletier nous informe qu'il n'y aura pas de publicité distribuée via les sacs à dos.

3.1.3 Normes et modalités en évaluation

Mme Annie-Claude fera le suivi à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

3.1.4 Code de vie

Mme Annie-Claude Pelletier présente le code de vie actuel et mentionne que celui-ci sera retravaillé au courant de l'année. Mme Véronique Brillant note l'importance du choix de mots à utiliser dans le document en s'appuyant sur le guide d'intervention et de gestion de crise. Les parents et les élèves seront consultés pour bâtir un outil qui répond aux besoins.

3.1.5 Formation obligatoire nouveau membre du C.É.

Les capsules seront présentées aux nouveaux membres

3.2 Présidence

3.2.1 Offre de formation aux parents

3.3 Service de garde :

Mme Frédérique nous fait part des inscriptions et des activités ayant eu lieu depuis le début de l'année au service de garde. La journée pédagogique du 3 octobre à St-Onésime a été très appréciée de tous.

3.4 Enseignants

Mme Hélène et Mme Marie-Eve nous parle des activités ayant eu lieu dans les écoles depuis le début de l'année.

3.5 Professionnel (absente)

3.6 Personnel de soutien

Mme Marjolaine parle des travaux dans la chaufferie de l'école de la Marée-Montante.

3.7 OPP

LO.p.p de st -Onésime nous exposait les campagne produite depuis le début de l'année scolaire.

3.8 Comité de Parents

Le comité de parent a remis les prix de la fédération des comités de parent à Mme Léda Villeneuve, Il a été consulté au sujet du plan d'engagement vers la réussite et du questionnaire envoyé au parents. Il a été informé au sujet du transport scolaire, de l'indice de vétustés des bâtiments et de la fermeture d'école lors de journée de tempête.

3.9 Trésorière

Ne pas oublier de ramener les frais de déplacement et de gardiennage

3.10 Correspondance

aucune

3.11 Parole au public

aucun

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

20 h 33 Proposé par Rosalie Toussaint